



Probleme avec l'opac pour tuyau d'écoulement

Par **romain74**, le 14/11/2010 à 19:08

Bonjour,

Je suis locataire depuis 1 mois a l'office HLM (OPAC) depuis quelque temps il est impossible de faire ma vaisselle dans mon evier car mais tuyau d'évacuation d'eau sont complètement boucher, de plus une petite fuite se faits, j'ai donc apeller l'opac pour leur signaler mon probleme mais il ne veule rien savoir. C'est a moi de faire intervenir qu'elqu'un pour déboucher, car selon eux tant que le voisin du dessous n'est pas toucher il ne font rien. ALors que faire ??

DEplus ma baignoire a 30 ANS et ne l'on pas changer pour eux ce n'est pas a changer. Alors que faire ??

Merci pour vos réponse

Par **mimi493**, le 14/11/2010 à 19:32

Effectivement, si le bouchon est dans la canalisation chez vous, c'est de votre ressort. Allez acheter un furet dans un magasin de bricolage, ça doit couter moins de 10 euros + une ventouse (ça resservira car quand ça a tendance à se boucher ça revient de temps en temps)

Quant à la baignoire, le fait qu'elle ait 30 ans (la mienne date de 1968 elle vient de fêter ses 42 ans en septembre) n'en fait pas une baignoire non utilisable. Elle a des problèmes

particuliers ?

Par **romain74**, le **14/11/2010** à **21:19**

elle n'as pu d'email au fond

Par **mimi493**, le **14/11/2010** à **21:48**

Plus du tout, ou alors elle est pleine de calcaire ?

Si elle est impropre à l'utilisation normale d'une baignoire, vous êtes alors en droit d'en exiger le changement. Le problème va être de prouver qu'elle est impropre à l'utilisation normale. Commencez par une LRAR de mise en demeure de faire réparer la baignoire (ne demandez pas le changement, ça se réemaille, c'est leur choix) parce que l'absence d'email totalement au fond la rend impropre à l'utilisation normale d'une baignoire, équipement du logement loué, qu'en tant que bailleur, ils ont l'obligation de la réparer. Vous ajoutez qu'à défaut, vous saisirez le tribunal d'instance.

Laissez-leur un mois après la réception et voyez la réaction.

Par **romain74**, le **14/11/2010** à **23:13**

jvai faire sa. merci beaucoup